

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département du Pas-de-Calais Arrondissement d'Arras Canton d'Arras Nord

n°2024/09/69

Date de convocation 20 septembre 2024 L'an deux mil vingt quatre

le LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024 à 18 Heures 00

le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain CAYET, Maire.

Date d'affichage 24 septembre 2024

Nombre de conseillers Etaient présents :

Monsieur Alain CAYET

Exercice: 26 Présents: 18

Votants: 19

Monsieur Guy BRAS - Mme Marie-Antoinette DESHORTIES - Monsieur Jean-Pierre CHARTREZ RATAJCZAK Stéphane **FOURNIER** Anne-Caroline Monsieur

Madame Ghislaine VALENTE - Monsieur Marc SERRA - Madame Sophie LOPEZ -

Monsieur Fouad AJARRAY - Madame Yveline LOURDEL - Madame Micheline LAURENT Madame Martine DUQUESNOY - Monsieur Patrick BRUGUET - Madame Christelle LEBAS

Madame Astrid SAVARY - Madame Corinne DOLLE - Monsieur Olivier QUIGNON

Excusés:

Monsieur Yves RAOULT qui donne procuration à Monsieur Alain CAYET

Madame Chantal DECOCO Monsieur Philippe LEFEBVRE Madame Audrey TISON Monsieur Jean-Claude NOEL Monsieur Thierry IMBERT Monsieur Hubert CHIVET Madame Sandrine SERGEANT

CB

Secrétaire de séance :

Monsieur Guy BRAS

Objet: Tarification des actions dans le cadre de la programmation « Octobre rose »

Monsieur le Maire expose :

Durant le mois d'octobre une programmation d'actions est programmée au Centre Social Chanteclair de la ville de Saint Nicolas lez Arras.

Dans ce cadre il convient de déterminer une tarification par action à savoir :

Articles Vente de pizza		Tarif unitaire 9€
moyen	15€	
grand	20€	

Aussi, il vous est proposé :

de bien vouloir adopter les tarifs ci-dessus indiqués

www.ville-saintnicolas.fr

- de modifier la régie « animation Chanteclair régie 145 »
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces permettant l'exécution de cette délibération.

Après délibération, le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, les propositions de Monsieur le Maire.

Certifié exécutoire Transmis en préfecture Saint Nicolas Lez Arras, Le 1er octobre 2024

Le Maire, Alain CAYET.